

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE SAINT-PRIX

45 rue d'Ermont
95390 Saint-Prix

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration du

Retable majeur de l'église Saint-Prix

Val-d'Oise



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Saint-Prix - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration du retable majeur !

◆ ◆ L'OBJET ET SON HISTOIRE

Situé dans le chœur de l'église Saint-Prix, le retable majeur est un ouvrage monumental dédié au thème de la Crucifixion, sacrifice du Christ, datant du XVII^e siècle.

Sa composition met en œuvre les trois arts majeurs : de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, pour créer une composition unique, dont les parties sont indissociables. Le retable est marqué par son organisation et son vocabulaire empruntés à l'architecture. C'est ainsi qu'il est organisé en trois registres qui s'élèvent jusqu'à la croix sommitale : la base, le centre, le couronnement.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Le retable est fortement attaqué par le mûrle et les insectes xylophages principalement en partie basse (piliers de soutien arrière, maître autel et ailes latérales). Tous ces éléments ont été en contact et en confinement avec des murs et sol particulièrement humides. Cet état a entraîné un affaissement général de la partie basse tandis que la partie supérieure retenue par des ancrages scellés au mur, l'a été beaucoup moins d'où ces points de rupture de la structure au niveau des ouvrants des ailes latérales, maître autel et couronnement. Les ancrages métalliques

scellés au mur sont en limite de rupture, la poussée vers le bas de la partie centrale étant importante.

Le programme de restauration visera à sauvegarder au maximum les éléments anciens tout en assurant la solidité de la structure et de l'ouvrage. L'ouvrage sera restitué dans son intégralité et dans son intégrité dans le chœur de l'église à l'issue des travaux.

◆ ◆ LA VALORISATION

Une programmation culturelle et musicale permet la valorisation du site : des visites guidées par des conférencières qualifiées issues de l'Ecole du Louvre, sont proposées 25 jours par an ; des concerts classiques sont organisés une à deux fois par an ; des parcours touristiques initiés par l'Office de Tourisme de Plaine Vallée permettent de découvrir la richesse patrimoniale des environs.

Montant des travaux	172 104 € HT
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	Automne 2025

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Retable majeur de l'église Saint-Prix

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/213

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Île-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Retable majeur de l'église Saint-Prix

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Crédit photos © Commune de Saint-Prix